



DEVEillez

un prestataire de l'Andra



DÉCOUVREZ

les achats de l'Andra



DISTINGUEZ

les consultations et appels d'offres de l'Andra



ACCÉDEZ

aux appels d'offres de l'Andra



RÉPONDEZ

plus facilement aux sollicitations de l'Andra



ÉCHANGÉZ

avec l'équipe d'acheteurs de l'Andra

QUI EST L'ANDRA ?

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic). Placée sous la tutelle de 3 ministères, elle a pour mission de trouver, de mettre en œuvre et de garantir des solutions sûres pour **protéger** les générations présentes et futures **des risques que présentent les déchets radioactifs français.**

Exploiter des centres de stockage en activité, en concevoir de nouveaux, réhabiliter d'anciens sites pollués, prendre en charge des déchets radioactifs issus des hôpitaux, des laboratoires..., exporter ce savoir-faire et informer le public demandent de **faire appel à de nombreux prestataires.**

Petites et grandes, toutes les entreprises désirant travailler avec l'Andra sont les bienvenues.

COMMENT FONCTIONNENT LES ACHATS À L'ANDRA ?

Les achats de l'Andra se fondent sur **3 principes fondamentaux** :

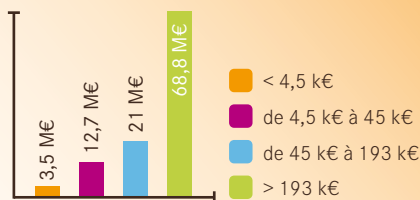
- **liberté d'accès** à la commande publique,
- **transparence** des procédures,
- **égalité** de traitement des candidats.



L'Agence n'est pas soumise au code des marchés publics mais à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 et à son décret d'application n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié.

LES ACHATS À L'ANDRA : 106 MILLIONS D'EUROS EN 2010

- **3 383 dossiers traités dont 91 % inférieurs à 45 000 Euros**



- **58,5 % du montant des achats sont faits par les sites de l'Aube, de la Manche et de Meuse/Haute-Marne dont 32,5 % auprès d'entreprises situées dans les départements 10, 50, 52 et 55 où l'Andra est présente. L'objectif est de poursuivre cette dynamique.**



DÉCOUVREZ

les achats de l'Andra

LA CONSULTATION

En dessous de 193 000 euros HT

pour les marchés de services, fournitures et prestations intellectuelles et de **4 845 000 euros HT** pour les marchés de travaux (montant à considérer sur la globalité des travaux associés à l'ouvrage), l'Andra recourt à une consultation. Elle se distingue d'un appel d'offres par le fait que **l'Andra identifie elle-même les prestataires** qu'elle estime les plus à même de répondre au besoin exprimé dans le cahier des charges.

Seules les entreprises contactées par l'Andra peuvent formuler une offre qui pourra, le cas échéant, être négociée.

Le délai moyen de traitement d'une consultation à l'Andra est de 2 mois.



→ **La réponse à une consultation implique une offre financière inférieure à 193 000 € HT ou 4 845 000 € HT selon le marché concerné.**

LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES D'APPELS D'OFFRES UTILISÉES PAR L'ANDRA

En fonction de son besoin et des caractéristiques de ces procédures, **l'Agence peut utiliser 5 procédures différentes :**

- **l'appel d'offres ouvert,**
- **l'appel d'offres restreint,**
- **la procédure négociée,**
- **le dialogue compétitif,**
- **la procédure de concours.**

Contrairement à la consultation, **toute entreprise, quel que soit son secteur d'activité**, a la possibilité de se porter candidate au marché décrit dans un avis rédigé par l'Andra et publié au journal officiel de l'Union européenne (JOUE). C'est dans cet avis de marché que le choix de la procédure est clairement mentionné.

Pour l'appel d'offres ouvert, les entreprises intéressées doivent faire acte de candidature et communiquer leur offre en même temps. Pour les autres procédures, il leur est uniquement demandé de se porter candidates sur la base des informations communiquées dans l'avis de marché. L'Andra effectue alors une sélection de candidats et leur adresse les documents nécessaires pour répondre à l'appel d'offres (cahier des charges, règlement particulier d'appel d'offres, bordereau des prix, projet de contrat...).

Le délai moyen de traitement d'un appel d'offres à l'Andra est, selon sa complexité, de 4 à 6 mois.

→ **Seuls les avis de marché publiés au JOUE permettent d'informer les entreprises d'un nouveau besoin de l'Andra. Ils sont consultables sur : www.ted.europa.eu et www.andra.fr (voir page suivante).**



≠ DISTINGUEZ
les consultations et appels d'offres de l'Andra

Deux possibilités pour vous tenir au courant des appels d'offres lancés par l'Andra :

- via le site internet de l'Andra
- via le site internet du [journal officiel de l'Union européenne](#)

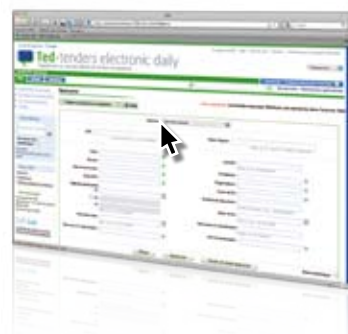
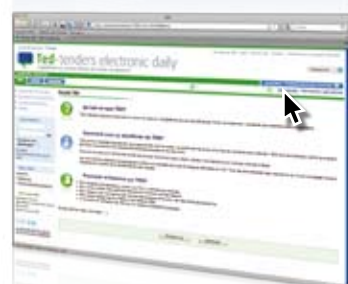
VIA LE SITE ANDRA

- 1 • Se connecter au site : www.andra.fr
- 2 • Cliquer sur l'onglet « Appel d'offres »
(menu déroulant à gauche ou dans le bandeau vert en bas de page)
- 3 • En fonction de l'appel d'offres choisi, cliquer sur le lien pour avoir accès à l'avis de marché publié au JOUE

➔ Pour les appels d'offres ouverts, les documents sont directement téléchargeables en cliquant sur le lien « [Accéder aux documents en téléchargement](#) ». La société intéressée est invitée à laisser ses coordonnées afin de pouvoir être recontactée si, par exemple, des documents venaient à être modifiés.

VIA LE SITE JOUE

- 1 • Se connecter au site : www.ted.europa.eu
- 2 • Sélectionner la langue française en cliquant sur le lien « [Supplément au journal officiel de l'Union européenne](#) »
- 3 • Cliquer sur l'onglet « [Rechercher](#) » (en haut à droite)
- 4 • Dans la case « [Étendue](#) », sélectionner « [Tous les avis actuels](#) » et inscrire dans « [Nom du pouvoir adjudicateur](#) » le mot « [Andra](#) » puis cliquer sur l'onglet « [Rechercher](#) »
- 5 • Dans la case « [Type de document](#) », sélectionner « [Avis de marché](#) »



@ ACCÉDEZ

aux appels d'offres de l'Andra

Quelle que soit la procédure retenue, les **éléments standards** à fournir sont en général :

- les attestations d'assurances qui correspondent à la nature de la prestation,
- les documents administratifs (déclaration du candidat, état annuel des certificats reçus...),
- les liasses fiscales (bilans + comptes de résultat) des trois derniers exercices du candidat,
- les références dans les domaines d'activités concernés par l'appel d'offres.

Ce sont ces documents qui permettront à l'Andra de sélectionner les candidats pour les procédures d'appel d'offres restreint, procédure négociée, dialogue compétitif et procédure de concours.

Quatre documents principaux constituent un appel d'offres ou une consultation.

LE CAHIER DES CHARGES

Ce document décrit **les aspects techniques de la prestation** ou des produits attendus par l'Andra. Il donne un aperçu du contexte, détaille les étapes de la prestation, indique les contraintes éventuelles à respecter en matière

de qualité, de respect de l'environnement, de sécurité..., liste les documents ou produits souhaités, précise le planning associé et les conditions de réception des prestations.

LE RÈGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO) OU RÈGLEMENT PARTICULIER DE CONSULTATION (RPC)

Essentiel, il présente **l'ensemble des informations à prendre en considération** pour remettre une offre conforme aux attentes de l'Andra :

- **les points qui devront être développés** dans le mémoire technique avec la possibilité ou non de remettre des variantes,
- **les critères techniques et financiers** de sélection des fournisseurs et le poids

accordé à chacun de ces critères,

- **la liste des documents** à joindre,
- **le délai d'exécution** de la prestation,

- **le formalisme de la remise des offres** (système de double enveloppes : l'une présentant l'offre technique seule et l'autre, l'offre technique et commerciale) et leur délai de validité,
- **la date, l'heure limite, l'adresse...** de remise des offres,
- **les coordonnées de l'acheteur** en charge du dossier.

→ **Si les demandes décrites dans le RPAO ou le RPC ne sont pas respectées, les entreprises prennent le risque de voir leur offre écartée sans même être étudiée.**

LE PROJET DE CONTRAT

Capital, il est soumis à **l'approbation du prestataire** qui sera retenue à l'issue de la mise en concurrence. Sa signature implique l'acceptation de l'ensemble

des clauses qui y figurent. Toute demande de modification devra obligatoirement être mentionnée. Elle pourra être acceptée ou, au contraire, conduire à l'irrecevabilité de l'offre.

LE BORDEREAU DES PRIX / DÉTAIL DU PRIX

Indispensable, il requiert des prix forfaitaires pour toutes les prestations décrites dans le cahier des charges. Ce document a valeur

d'offre financière et il est impératif d'en respecter scrupuleusement la forme. **Les prix remis sont engageants.**

L'ANALYSE DES OFFRES

Afin de s'assurer du respect des principes d'égalité de traitement des candidats, elle est réalisée d'une part, par l'initiateur de la demande qui étudie et juge l'offre technique selon les critères décrits dans le RPAO/RPC et, d'autre part, par l'acheteur qui examine l'offre financière. Puis, **un examen croisé conduit à la synthèse et au choix de la meilleure offre conformément aux critères pondérés de sélection présentés dans le RPAO/RPC.** Avant leur signature et en fonction de leur montant, les contrats sont soumis à l'avis de la Commission consultative des marchés de l'Andra (> 1 000 000 €) ou de son président (entre 210 000 et 1 000 000 €).

→ **L'offre technique et financière font toujours l'objet de deux enveloppes séparées.**

RÉPONDEZ

plus facilement aux sollicitations de l'Andra



Pour réaliser les achats de l'Andra, Pierrick Jaulin est entouré d'une équipe de 17 collaborateurs répartis dans les principaux sites de l'agence

AU SIÈGE SOCIAL

Adjoint au chef de service :



J. Guilluy / 01 46 11 80 31

✉ julien.guilluy@andra.fr

Études techniques et projets nouveaux

Ingénieurs achats :



L. Anello / 01 46 11 81 74

✉ laurent.anello@andra.fr

Expérimentations et études scientifiques



A. Larrat / 01 46 11 84 59

✉ aurelien.larrat@andra.fr

Informatique et systèmes d'information



C. Bernard / 01 46 11 82 14

✉ christian.bernard@andra.fr

Services généraux



P. Mazars / 01 46 11 81 03

✉ peggy.mazars@andra.fr

Prestations industrielles



C. Michaux / 01 46 11 82 66

✉ charley.michaux@andra.fr

Communication, maîtrise des risques, ressources humaines, fonctionnement général

Acheteur :



D. Henriot / 01 46 11 81 68

✉ dominique.henriot@andra.fr

Formation et support aux ingénieurs achats

Secrétaires :



V. Barrey / 01 46 11 80 08

✉ valerie.barrey@andra.fr



C. Cohen / 01 46 11 82 52

✉ claudine.cohen@andra.fr

AU CENTRE DE MEUSE/Haute-MARNE

Ingénieurs achats :



S. Collot / 03 29 75 67 35

✉ stephane.collot@andra.fr

Travaux, exploitation, maintenance installations souterraines



H. de Logivière / 03 29 75 53 84

✉ herve.delogiviere@andra.fr

Fonctionnement général, communication, qualité-sûreté-environnement



J-M. Hidalgo / 03 29 75 67 50

✉ jean-marie.hidalgo@andra.fr

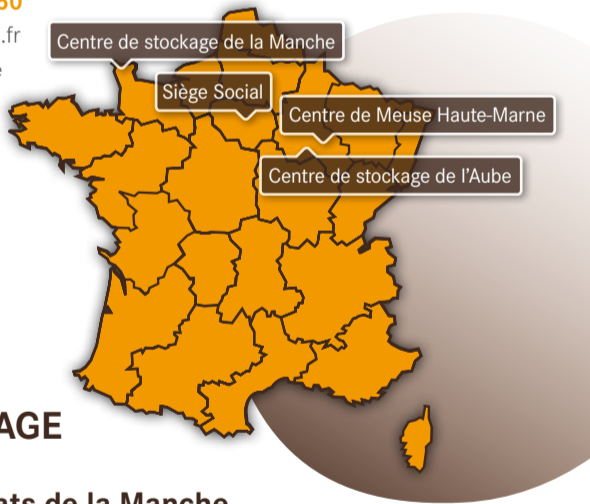
Travaux, exploitation, maintenance installations de surface, radioprotection et transport

Secrétaire :



C. Milesi / 03 29 77 43 21

✉ corinne.milesi@andra.fr



AU CENTRES DE STOCKAGE DE L'AUBE

également en charge des achats de la Manche

Ingénieurs achats :



V. Le Sourne / 03 25 92 33 87

✉ valerie.lesourne@andra.fr

Qualité-sûreté-environnement, informatique, prestations intellectuelles



A. Moothen / 03 25 92 33 14

✉ andy.moothen@andra.fr

Maintenance industrielle, travaux

Acheteurs :



N. Castagne / 03 25 92 32 27

✉ nathalie.castagne@andra.fr

Services généraux, fournitures courantes magasin



A. Marchiol / 03 25 92 32 21

✉ anne.manso-marchiol@andra.fr

Communication



ÉCHANGÉZ

avec l'équipe d'acheteurs de l'Andra

CENTRE DE MEUSE/HAUTE-MARNE

Route départementale 960
BP 9
55290 Bure

CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE

ZI de Digulleville
BP 807
50448 Beaumont-Hague cedex

CENTRES DE STOCKAGE DE L'AUBE

BP 7
10200 Soullaines-Dhuys



AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS

1/7, rue Jean-Monnet
92298 Châtenay-Malabry cedex

www.andra.fr